

## ARRÊTÉ MUNICIPAL NO. 250

### ARRÊTÉ MUNICIPAL DE LA VILLE DE CARAQUET PORTANT SUR LA FERMETURE ET LA CESSION DES INTÉRÊTS D'UNE PARTIE DE LA RUE DE L'ILE DANS LA MUNICIPALITÉ DE CARAQUET

Un arrêté municipal de la ville de Caraquet pour barrer et/ou fermer en permanence une certaine partie de la rue de l'Île, à Caraquet, comté de Gloucester et province du Nouveau-Brunswick.

Le présent arrêté est adopté par le conseil municipal en vertu des pouvoirs conférés par l'article 187 de la Loi sur les municipalités, L.R.N.-B. 1973, c.M-22 et ses modifications.

QU'IL SOIT ADOPTÉ par le Conseil de la Ville de Caraquet ce qui suit :

- Conformément à l'article 187 de la Loi sur les municipalités précitée et ses modifications, qu'une certaine partie de la rue de l'Île décrite à l'Annexe « A » (partie hachurée) du présent Arrêté par une illustration, est par la présente barrée et/ou fermée en permanence en date de l'entrée en vigueur du présent arrêté municipal.
- 2 Conformément à l'article 187 de la Loi sur les municipalités précitée et ses modifications, la Ville de Caraquet peut transférer tout droit, titre et intérêt qu'elle détient (même partiellement) dans ladite partie de la rue de l'Île tel que ci-haut décrite en faveur des propriétaires qui sont traversés par cette rue future.
  3. Le Service des travaux publics de la municipalité de Caraquet peut faire installer des barrières pour assurer l'observation des dispositions du présent arrêté.

Le présent arrêté municipal entre en vigueur le jour de son adoption définitive.

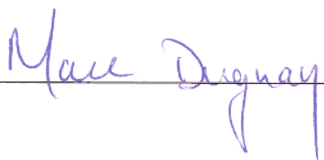
PREMIÈRE LECTURE :	<u>LE 3 NOVEMBRE 2008</u>
DEUXIÈME LECTURE :	<u>LE 3 NOVEMBRE 2008</u>
LECTURE DANS SON INTÉGRALITÉ :	<u>LE 12 NOVEMBRE 2008</u>
TROISIÈME LECTURE ET ADOPTION:	<u>LE 12 NOVEMBRE 2008</u>

Le maire, Antoine Landry

  
\_\_\_\_\_

SCEAU

Le secrétaire municipal adjoint, Marc Duguay

  
\_\_\_\_\_

ANNEXE A



*This instrument purports  
to be a copy of the original  
registered or filed in the  
Gloucester County  
Registry Office New Brunswick*

26502709  
Number-numéro

*Exemplaire présenté comme  
copie conforme à l'instrument  
enregistré ou déposé au  
bureau d'enregistrement du  
comté de Gloucester, Nouveau-  
Brunswick*

2008-11-21  
date